



Suspension des subventions au Théâtre du Grand Rond : une décision injustifiée aux conséquences préoccupantes

Le SYNAVI exprime sa profonde inquiétude à la suite de la décision de la Mairie de Toulouse de suspendre les subventions attribuées au Théâtre du Grand Rond. Dans un contexte déjà extrêmement fragile pour le spectacle vivant indépendant, cette décision constitue un signal préoccupant pour l'ensemble du secteur culturel.

Une décision fondée sur des accusations contestées

La Mairie de Toulouse justifie cette suspension en évoquant une prétendue « gestion erratique » du Théâtre. Pourtant, le Théâtre du Grand Rond alerte depuis plusieurs années sur les difficultés économiques et structurelles qui touchent l'ensemble du secteur culturel et a répondu publiquement aux accusations formulées à son encontre.

À ce jour, Les éléments avancés par la Mairie ne permettent pas de justifier une mesure aussi lourde de conséquences. Le SYNAVI s'insurge contre le fait qu'un lieu culturel reconnu pour son travail artistique, son engagement territorial, son action auprès des structures artistiques régionales et en direction des toulousain.nes, soit ainsi publiquement discrédité.

Un lieu culturel essentiel à Toulouse

Le Théâtre du Grand Rond accueille chaque année plus de 40 000 spectateur.rices, mène un important travail en direction du jeune public et collabore avec plus de 200 structures scolaires et médico-sociales. Il constitue également un espace essentiel de diffusion pour les compagnies locales.

Par son activité, son ancrage territorial et l'attention portée aux publics, le Théâtre du Grand Rond joue un rôle majeur dans la vitalité culturelle toulousaine. La suspension du soutien de la ville met directement en danger cet équilibre et fragilise plus largement l'ensemble du tissu culturel indépendant.

Une décision qui interroge sur la liberté d'expression des acteurs culturels

Le SYNAVI rappelle que les structures culturelles doivent pouvoir s'exprimer librement sur les politiques publiques qui concernent leur secteur. Le fait qu'un lieu culturel ait porté publiquement des inquiétudes sur la baisse des moyens accordés à la culture ne saurait justifier une remise en cause de son financement.

Conditionner, même indirectement, le soutien public à une forme de réserve ou de neutralité dans le débat public ferait peser un risque sérieux sur la liberté d'expression des acteurs culturels et sur la diversité des paroles dans l'espace démocratique.

Le SYNAVI réaffirme son soutien à l'équipe du Théâtre du Grand Rond, ainsi qu'à l'ensemble des structures qui œuvrent chaque jour pour une culture accessible, indépendante et vivante.

Il appelle la Mairie de Toulouse à reconsidérer cette décision, à engager un dialogue sincère et transparent et à garantir que l'attribution des subventions repose sur des critères d'intérêt général – et non sur des considérations partisans.

Nous appelons l'ensemble des professionnels du spectacle vivant, des élu.es et des citoyen.nes attaché.es à la diversité culturelle à se mobiliser.

Le SYNAVI et sa délégation régionale Occitanie

Le 26 mai 2026